

Toulouse, le 6 octobre 2010



L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de la Haute-Garonne

à

Directrices et Directeurs
Écoles Primaires de la Haute - Garonne
S/c des IEN

Mission de Promotion de la
Santé des Elèves
Service Médical

DQ/MTG

Objet : Lettre de cadrage relative aux prises alimentaires en temps scolaire et à la
prévention du surpoids et de l'obésité

Réf. : Circulaire de préparation de la rentrée 2010 n°2010-38 du 16 mars 2010

Dossier suivi par

Docteur Dorothée Querleu
Téléphone
05 34 44 89 30
Fax
05 34 44 88 03
Mél.
ia31-sante@ac-toulouse.fr

Parmi les priorités de la rentrée figure le renforcement de la politique de santé. Il est
rappelé que pour la réussite scolaire et le bien-être des élèves, il est nécessaire de
mettre en œuvre dans chaque école un projet éducatif de santé construit et structuré.

Ce projet doit intégrer, entre autres, les objectifs suivants :

- développer une éducation nutritionnelle dans le cadre de la politique
gouvernementale en matière de nutrition.

- favoriser une activité physique régulière.

Depuis plusieurs années, un important travail a été mené dans les écoles maternelles :

- la plupart d'entre elles ont modifié leurs habitudes en supprimant la
collation du matin, et en décalant le goûter en fin d'après midi, à la sortie des classes,
en partenariat avec les CLAE ou d'autres structures périscolaires.

Il est souhaitable de poursuivre ce travail dans toutes les écoles maternelles, et de
l'articuler avec une réflexion similaire à l'école élémentaire.

Cette éducation nutritionnelle doit être également, pour plus d'efficacité, complétée par
un volet lié à l'activité physique afin de maintenir un équilibre entre les apports nutritionnels
et les dépenses énergétiques.



Il est prévu dans le cadre des programmes de l'école primaire, une sensibilisation aux problèmes d'hygiène et de santé (cycle 1 et 2), et une prise de conscience des actions bénéfiques ou nocives des comportements, notamment dans le domaine de l'éducation physique, de l'alimentation, du sommeil (cycle 3).

2/2

Il faut rappeler que les familles ont un rôle primordial en ce qui l'hygiène et la santé, dans les domaines du sommeil, de l'alimentation, de l'activité physique.

Les écoles se doivent d'élaborer un projet spécifique mené en partenariat avec les CLAE ou d'autres structures périscolaires et les collectivités territoriales.

Une information sur les prises alimentaires au cours de la journée et plus généralement sur les actions d'éducation à la nutrition fera l'objet d'une communication en conseil d'école.

L'élaboration des projets et l'information pourront associer les personnels de santé de l'Éducation nationale et des partenaires extérieurs compétents dans ce domaine.

Je sais que je peux compter sur l'engagement de tous.

directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale de la Haute-Garonne

Jean-Louis Baglan